Le coupon associatif : le coup de pouce de la Ville

La pratique d'une activit& sportive ou culturelle peut parfois peser sur le budget. Pour all&ger ce co&t pour les familles V&liziennes, la municipalit& a mis en place depuis plusieurs ann&es **le coupon associatif.**

Qu'est-ce que c'est ?

Le coupon associatif est une aide financi&re, **d'une valeur de 25 ?,** permettant aux familles V&liziennes de r&duire le prix de l'inscription de leur enfant & une deuxi&me activit& dans les associations de la ville.

Par exemple, si votre enfant souhaite s'inscrire cette ann&e au football et au tennis de table, vous aurez droit & une r&duction de 25 ? sur la cotisation de la deuxi&me discipline, en pr&sentant votre coupon.

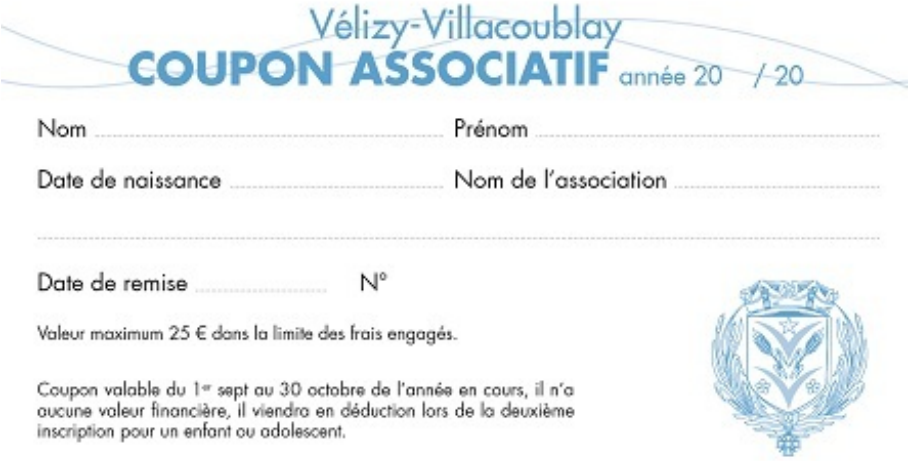

Vélizy-Villacoublay
COUPON ASSOCIATIF année 20 / 20

Nom ..... Prénom .....

Date de naissance ..... Nom de l'association .....

.....

Date de remise ..... N°

Valeur maximum 25 € dans la limite des frais engagés.

Coupon valable du 1er sept au 30 octobre de l'année en cours, il n'a aucune valeur financière, il viendra en déduction lors de la deuxième inscription pour un enfant ou adolescent.

Qui cela concerne ?

Absolument tous les jeunes V►liziens, ►g►s de moins de 18 ans, peuvent en b►n►ficier ! Alors n'h►sitez pas ► le demander.

O► peut-on le r►cup►rer ?

Les familles peuvent retirer le coupon ► l'accueil de V►lizy-Associations sur pr►sentation :

- **d'une pi►ce d'identit►**,
- **d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois,**
- **d'un justificatif d'une premi►re adh►sion ► une activit► associative de la ville.**

Contacto

V►lizy-Associations

L'Ariane 1 bis place de l'Europe
78140 V►lizy-Villacoublay

T►l : 01.84.73.06.90
secretariat.va@velizy-associations.fr